

RGE  
ECO ARTISAN  
QUALISOL  
QUALIBOIS  
QUALIPV  
QUALIPAC...

HANDIBAT

PG  
ASSAINISSEMENT  
FLUIDE FRIGO  
TERRASSE BOIS  
VENTILATION  
ITE  
ISOLATION  
ETANCHEITE...

AMIANT

SST  
CACES  
MONTAGE  
ECHAFAUDAGE  
HABILITATION  
ELECTRIQUE  
AIPR...

MARCHE  
PUBLIC  
INFORMATIQUE  
DEVELOPPEMENT  
COMMERCIAL  
REAB ...

ME FORMER ET FAIRE VALOIR MES COMPÉTENCES

# PROGRAMME DE FORMATIONS

NOTRE SELECTION DE FORMATIONS ET QUALIFICATIONS

1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2018



**CAPEB**  
L'Artisanat du Bâtiment  
Charente-Maritime

- FORMATIONS QUALIFICATIONS RGE
- FORMATIONS TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES
- FORMATIONS SÉCURITÉ OBLIGATOIRES
- FORMATIONS GESTION

CAPEB Charente-Maritime  
107 av M. Crépeau BP 40065  
17003 LA ROCHELLE cedex 1  
Tél: 05.46.50.01.10

mail : capeb@capeb-charente-maritime.fr

[www.capeb-charente-maritime.fr](http://www.capeb-charente-maritime.fr)

# PLANNING DES FORMATIONS DU 1ER SEMESTRE 2018

	Durée	Date(s)	Lieu	Public
<b>FORMATIONS DONNANT ACCES AUX QUALIFICATIONS RGE</b> 				
<p>Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les aides publiques qui sont distribuées aux ménages sont conditionnées au recours à des professionnels ayant un signe de qualité RGE en fonction des travaux engagés. Nous vous proposons les formations vous permettant d'accéder à ces signes de qualités.</p>				
<b>TRAVAUX DE PERFORMANCES THERMIQUES A L'EXCLUSION DES EQUIPEMENTS</b> <b>VALORIZANT DES ENERGIES RENOUVELABLES</b> <b>ECO ARTISAN - QUALIBAT TRAVAUX ISOLES</b>				
<b>FORMATIONS AUX ECONOMIES D'ENERGIE - MODULE RENOVE</b> Cette formation vous prépare au test nécessaire à l'obtention de la qualification métier Eco Artisan et/ou à la mention « RGE » aux qualifications « travaux isolés » de QUALIBAT Vous y aborderez les principes et technologies d'amélioration de la performance énergétique des logements.	3 jours	26, 27 et 28 février 9, 10 et 11 avril	La Rochelle Saintes	tous corps d'état
<b>FORMATIONS AUX ECONOMIES D'ENERGIE - FEE BAT 2</b> Utiliser efficacement un logiciel sur la performance énergétique.	1 jour	18 mai	Saintes	tous corps d'état
<b>PREPARER SON AUDIT RGE</b>	1 jour	12 mars	Saintes	tous corps d'état
<b>TRAVAUX DE POSE D'EQUIPEMENTS VALORIZANT LES ENERGIES RENOUVELABLES</b> <b>QUALIT'ENR - QUALIBAT</b>				
<b>Equipements bois énergie</b> <b>Appellation QUALIBOIS module air</b> Cette formation vous permettra de maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation des appareils bois indépendants (poêle, insert...). <b>Appellation QUALIBOIS module eau</b> Cette formation vous permettra de maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation d'un système de chauffage à bois raccordé au réseau hydraulique dans les règles de l'art.	3 jours	10, 11 et 12 avril 12, 13 et 14 juin 13, 14 et 15 février 22, 23 et 24 mai	La Crèche (79) La Crèche (79) La Crèche (79) Saintes	chauffagistes plombiers chauffagistes
<b>Installations solaires thermiques</b> <b>Appellation QUALISOL CESI</b> Cette formation vous permettra d'accéder à l'appellation QUALISOL et d'intervenir dans le secteur de l'équipement de chauffe-eau solaire dans l'habitat et de faire partie du réseau des professionnels reconnus compétents. Apprenez à connaître les enjeux du recours à l'énergie solaire, évaluez les perspectives du marché et maîtrisez les techniques avec 1 journée de pratique.	3 jours	6, 7 et 8 février 15, 16 et 17 mai	La Crèche (79) La Crèche (79)	plombiers chauffagistes
<b>Installations pompes à chaleur</b> <b>Appellation QUALIPAC</b> L'objectif est de vous permettre de mettre en avant le concept de la pompe à chaleur (technologie éprouvée, faible coût d'exploitation, confort...), de proposer, vendre et mettre en œuvre ce type d'installation, de vous offrir un bagage commercial et technique complet afin d'anticiper sur la demande et les besoins de mise en œuvre.  <b>Ou Appellation QUALIPAC CET</b> <b>Installation d'un chauffe-eau thermodynamique</b> - Comprendre et maîtriser le fonctionnement - Règles de l'art tout type de ballon (air ambiant, air extérieur ou air extrait, monobloc ou bi-bloc) (aérothermie ou géothermie)	5 jours 2 jours	10, 11, 12 janvier et 16 et 17 janvier 26, 27 et 28 juin et 5 et 6 juillet nous contacter	Saintes et Angoulême Saintes et Angoulême Tours (37)	chauffagistes plombiers
A l'issue de cette formation théorique et pratique, vous pourrez accéder à l'appellation QUALIPAC sous réserve de la réussite au QCM d'évaluation de fin de formation.				
<b>Installations photovoltaïques</b> <b>Appellation QUALI PV</b> A l'issue de cette formation théorique (2 jours) et pratique (1 jour), vous pourrez accéder à l'appellation QUALI PV mention ELEC.	3 jours	13, 14 et 15 février 22, 23 et 24 mai	La Crèche (79) La Crèche (79)	électriciens

# FORMATIONS TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES ET APPELLATIONS PROFESSIONNELLES

<u>Mettre en œuvre une ventilation performante</u> Formations théoriques et pratiques sur plateformes PRAXIBAT	3 jours	mars mai	La Rochelle La Rochelle	électriciens plombiers
<u>Isolation performante / parois opaques</u> Concevoir et réaliser une enveloppe performante	2 jours	29 et 30 mars	Royan LP Atlantique	Métiers de l'isolation
<u>Etanchéité à l'air / Mise en œuvre d'une paroi opaque</u> Théorie et pratique sur plateforme PRAXIBAT	3 jours	30, 31 janvier et 1 <sup>er</sup> février	Royan Lycée de l'Atlantique	Métiers de l'isolation
<u>Réglementation GAZ</u> <u>Appellation PG</u> Cette formation permettra de préparer la personne « Responsable Gaz » de l'entreprise à la validation des connaissances gaz dans le cadre du dispositif d'habilitation des entreprises PG. Apprenez à : - maîtriser la réglementation gaz - maîtriser les bases nécessaires pour aborder la validation des connaissances gaz	2 jours	12 et 13 mars ou 2 et 3 juillet	La Rochelle Saintes	chauffagistes
<u>Réglementation FLUIDES FRIGORIGENES</u> <u>Préparation au test pour l'obtention du certificat d'aptitude</u> Attention ! Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà suivi une formation « climatisation » ou « pompe à chaleur » suivie de la « maintenance des circuits frigorifiques ». Ces 4 jours de formation vous permettront de vous préparer au test d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes (prérequis nécessaire à la demande d'attestation de capacité) tant au niveau pratique que théorique.	5 jours	14, 15, 21, 22 et 26 juin	Saintes	frigoristes
<u>Réglementation ACCESSIBILITE</u> <u>Appellation HANDIBAT</u> - Les fondamentaux + module B1 logement Individuel	2 jours	6 et 7 juin	La Rochelle	tous corps d'état
<u>Mise en œuvre des terrasses bois</u> Théorie et pratique, respect des normes	2 jours	9 et 10 avril	Parthenay	paysagistes menuisiers
<u>Isolation Thermique par l'extérieur</u> (Théorie et pratique) - Système avec bardage bois	2 jours	29 et 30 janvier	Parthenay	menuisiers
<u>Base de régulation et de l'hydraulique</u> Théorie et pratique sur la régulation (loi d'eau) et l'hydraulique (dimensionnement vanne 4 voies, circulateur...)	1 jour	juillet	La Rochelle	plombiers
<u>Charte Assainissement - réglementation assainissement autonome</u> Formation obligatoire au référencement de la charte assainissement individuel de Charente Maritime.	2 jours	17 et 18 janvier	Saintes	maçons TP
<u>Maintenance des chaudières</u> - Gaz murales et au sol - Fioul	2 jours 2 jours	26 et 27 février 9 et 10 avril	BTP CFA 86 BTP CFA 86	chauffagistes
<u>Dépannage et entretien d'une PAC</u>	2 jours	15 et 16 mars	Saintes	chauffagistes
<u>Norme C 15-100 Mise à jour de la réglementation</u>	1 jour	13 juillet	Saintes	électriciens
<u>Mise en sécurité des installations électriques dans l'habitation par LE CONSUEL</u>	1 jour	4 juillet	Saintes	électriciens
<u>Menuiseries - Choisir et installer des menuiseries performantes</u>	2 jours	3 et 4 avril	Saintes	menuisiers

Pour tous renseignements et inscriptions aux formations,  
pour toute information concernant CONSTRUCYTS, le FAFCEA et  
le Conseil de la Formation (Formation Continue des Artisans et des Conjoints non salariés)

Votre contact : Corinne GAUDIN - CAPEB Charente-Maritime

107 avenue Michel Crépeau - BP 40065 - 17003 LA ROCHELLE CEDEX 1

Tél : 05.46.50.01.10 - [capeb@capeb-charente-maritime.fr](mailto:capeb@capeb-charente-maritime.fr) ou [corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr](mailto:corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr)

## FORMATIONS OBLIGATOIRES - SECURITE

Gestes et postures - Manutention	1 jour	13 avril	La Rochelle	tous corps d'état
<b>Habilitations électriques (tous niveaux)**</b>				
- BE MANŒUVRE BS	2 jours	5 et 6 mars 5 et 6 avril	Saintes La Rochelle	**Nous consulter
- BR-BC-B1V-B2V-B1-B2	3 jours	26, 27 et 28 février 22, 23 et 24 mai	Saintes La Rochelle	
- Recyclage tous les 5 ans	1 ou 2 jours selon niveaux**	31 mai, 1 <sup>er</sup> juin 4 et 5 juin	Saintes La Rochelle	
<b>Sauveteurs Secouristes du travail (SST)</b>				
L'objectif majeur est la prévention afin de limiter les accidents du travail. Les stagiaires seront formés sur la conduite à tenir face à un accident du travail, qu'il soit de nature électrique, en vase clos ou milieu toxique, spécifique à l'entreprise ainsi que les techniques de protection.	2 jours	22 et 23 mai	La Rochelle	tous corps d'état
Ils sauront également quel comportement adopter face aux grandes urgences vitales, telles que la perte de connaissance, l'arrêt de la circulation, l'arrêt de la ventilation et les autres atteintes (plaies, brûlures thermiques, chimiques, électriques).	Recyclage 1 jour (tous les 2 ans)	19 et 20 juillet 29 mai	Saintes La Rochelle	SST
<b>Montage démontage vérification et utilisation :</b>				
<b>Echafaudage fixe</b>	2 jours	15 et 16 février ou 17 et 18 mai	La Rochelle Saintes	tous corps d'état
<b>Echafaudage roulant</b>	2 jours	juillet	Saintes	
L'objectif de ces formations est de permettre de réaliser le montage et le démontage d'un échafaudage fixe ou roulant appartenant à l'entreprise dans le respect des règles.				
<b>Amiante</b>				
Formations OBLIGATOIRES issues de la nouvelle réglementation depuis l'arrêté du 23/02/2012 pour toutes les activités nécessitant des interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante (entretien/maintenance).				
- Opérateurs (hors chefs d'entreprise)	2 jours	(nous consulter)	Rochefort	tous salariés bâtiment
- Encadrants techniques - chefs d'entreprise	5 jours	(nous consulter)	Rochefort	chefs d'entreprise
<b>Travaux en hauteur et sécurité</b>				
Cette formation vous permettra de comprendre les enjeux de la prévention en abordant le traitement des risques de chute de hauteur.	2 jours	mai juillet	La Rochelle	tous corps d'état
Vous verrez les appareils d'élévation du personnel, les protections collectives ainsi que les équipements de protection individuelle.				
<b>Caces</b>				
- Nacelle (cat. 1B.3B)	en fonction			
- Grue Auxiliaire de chargement	des engins de			
- Engin (cat. 1.2.4.7.8.9.10)	chantier	nous consulter	Le Thou ou Chatelaillon	utilisateurs d'engins de chantier
<b>Autorisation d'intervention à proximité des réseaux</b>				
Formations obligatoires à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2018 issues de la réforme anti-endommagement des réseaux.	1 jour	5 mars 26 mars	La Rochelle La Rochelle	tout intervenant à proximité des réseaux

## DEVELOPPEMENT COMMERCIAL - GESTION - INFORMATIQUE

<b>Marchés publics</b>				
- Répondre à un appel d'offre dématérialisé	1 jour	5 juin	Saintes	
- Construire son mémoire technique	1 jour	6 juin	Saintes	tous corps d'état
<b>Développer vos qualités commerciales et mieux vendre vos devis</b>	1 jour	février	La Rochelle	tous corps d'état
<b>REAB : Responsable de l'Entreprise Artisanale du Bâtiment</b>	50 jours sur 2 ans	ouverture février 2018	La Rochelle et/ou Saintes	tous corps d'état
Formation diplômante de niveau III (Bac+2), s'adressant aux futurs repreneurs, créateurs et jeunes chefs d'entreprise en matière de gestion et de pilotage d'entreprise artisanale.				
<b>Développer votre communication sur les réseaux sociaux</b>	1 jour	avril	La Rochelle	tous corps d'état
<b>Conception 3D - modélisation</b>				
Initiation au logiciel SKETCH'UP	1 jour	22 février 21 juin	Saintes La Rochelle	tous corps d'état
Perfectionnement au logiciel SKETCH'UP	1 jour	23 février 22 juin	Saintes La Rochelle	
<b>Création de site internet</b>	3 jours	6, 13 et 27 avril	La Rochelle	Tous corps d'état
<b>Manager et motiver ses salariés du BTP efficacement</b>	2 jours	8 et 9 mars	Saintes	Tous corps d'état
<b>Calculer ses coûts de revient et présenter un devis percutant</b>	1 jour	18 janvier 12 juillet	La Rochelle Saintes	Tous corps d'état
<b>Travailler en groupement</b>				
Choisir la forme juridique et développer son activité en rénovation énergétique	1 jour	13 février	La Rochelle	Tous corps d'état
<b>Savoir identifier les aides de l'habitat</b>	1 jour	5 février	Saintes	Tous corps d'état
<b>Lire et comprendre son bilan</b>	1 jour	mars	La Rochelle	Tous corps d'état

Le point sur...

## Les principales formations qui concernent les travailleurs du bâtiment

### AIPR :

La réforme DT-DICT impose aux employeurs de délivrer, **avant le 1er janvier 2018**, une attestation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) à leurs salariés intervenant lors de travaux à proximité de réseaux qu'ils soient aériens ou enterrés (maçons, couvreurs, façadiers, menuisiers, TP...). L'AIPR est délivrée pour une durée de 5 ans. L'employeur doit disposer d'une attestation de compétence du salarié délivrée suite à un examen par QCM dans un centre agréé.

### MONTAGE D'ECHAFAUDAGES :

Les chutes de hauteur sont à l'origine du risque majeur d'accidents graves et mortels dans le bâtiment. La formation à la mise en œuvre et à l'utilisation en sécurité des échafaudages est un moyen fondamental dans la réduction des risques.

Le décret de 2004 précise « Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées... ».

### HABILITATIONS ELECTRIQUES selon la norme NF C 18-510 obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 :

**Pour tous les corps d'état travaillant sur ou à proximité d'installations électriques :**

- **Pour le salarié** : le chef d'entreprise a l'obligation de délivrer à son salarié une attestation appelée « habilitation électrique » qui certifie qu'il a les **connaissances pour travailler en toute sécurité**.
- **Pour le chef d'entreprise** : en cas de contrôle ou de problème, il doit également pouvoir prouver ses **connaissances en matière de sécurité électrique**.

### AMIANTE :

L'amiante ce n'est pas uniquement le flocage ou les toitures en amiante ciment. Sans le savoir **vous êtes confronté à des produits contenant de l'amiante sur vos chantiers**. Avant l'interdiction de 1997, **plus de 3000 produits du bâtiment ont contenu de l'amiante** (joints d'ouvertures, colles, peintures, revêtements de sols, canalisations....). **Ils sont toujours présents dans les bâtiments où vous intervenez**.

Deux niveaux d'intervention :

- Vous **intervenez sur des matériaux amiantés** (changement de chaudière, rénovation, percements...), comme les trois quarts des entreprises du bâtiment : **Formation dites « Sous-section 4 »** : formation de 2 jours pour les opérateurs + formation de 5 jours pour l'encadrement (chef d'entreprise). Les deux sont indissociables.
- Vous faites du **retrait ou du confinement de matériaux amiantés** (déflocage, dépose de couverture amiante-ciment...) : **Formation dites « Sous-section 3 »** : formation de 5 jours pour les opérateurs + formation de 10 jours pour l'encadrement + certification. Il s'agit dans ce cas d'une véritable démarche de l'entreprise qui souhaite se lancer sur le marché de la dépose d'amiante.

### CACES :

Le code du travail précise : « La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate ». **Salariés et chefs d'entreprises qui conduisent des engins de chantier sont concernés**.

Cette liste n'est pas exhaustive. Il existe d'autres formations spécifiques à certaines situations de travail, et la formation en interne, dispensée par le chef d'entreprise, ne doit pas non plus être perdue de vue. Néanmoins le moyen le plus sûr d'attester des connaissances reste la formation.



MODULE 1 : Etablir le diagnostic du bâtiment à rénover (4 jours)		
Analysier la demande du client (1 jour) : Faire exprimer à son client ses attentes en termes de confort, de retour sur investissement et de priorités techniques et/ou financières.	Analysier le bâtiment (2 jours) : Identifier les paramètres généraux du bâtiment, les matériaux et les équipements déjà utilisés.	Realiser une évaluation thermique (1 jour) : Utiliser un logiciel d'évaluation thermique (manipulation à partir d'une étude de cas concret) et établir le diagnostic.
MODULE 2 : Identifier les solutions techniques adaptées (4 jours)		
Piloter un chantier de rénovation énergétique (1 jour) : Se positionner en interlocuteur unique, gérer les aspects réglementaires, logistiques, techniques, financiers, et les interfaces du chantier.	Travailler ensemble (1 jour) : S'intégrer avec succès dans des groupements composés de plusieurs corps de métier (organisation, responsabilités, outils collaboratifs).	Apporter des solutions techniques (2 jours) : Identifier des solutions techniques performantes pour le bâti et les équipements dans le cadre d'une offre globale de rénovation énergétique.
MODULE 3 : Commercialiser son offre (3 jours)		
Conquérir un client, acte 1 (1 jour) : Connaitre le profil du client et ses motivations d'achat pour organiser un processus de vente personnalisé.	Conseiller les aides financières (1 jour) : Optimiser le budget en actionnant les aides fiscales et financières mobilisables sur le projet de son client.	Conquérir un client, acte 2 (1 jour) : Savoir présenter seul une offre complète de travaux, argumenter, répondre aux objections, conclure la vente, mesurer la satisfaction.

**Vous réalisez déjà des travaux d'économies d'énergie, par exemple en isolation, en menuiserie ou en chauffage ?**

**Vous souhaitez valoriser votre entreprise sur le marché porteur de la rénovation énergétique ?**

**Vous pensez que pour vous affirmer comme un expert reconnu sur ce marché, être qualifié RGE ne suffit pas et qu'il faut acquérir d'autres compétences techniques ?**

**RénoExpert® vous apporte des compétences concrètes pour maîtriser la globalité d'un chantier de rénovation énergétique.**

Réno expert				La Rochelle	
Module 1					
- Analyser la demande du client	1 jour				
- Analyser le bâtiment	2 jours				
- Réaliser une évaluation thermique	1 jour				
Module 2					
- Piloter un chantier de rénovation énergétique	1 jour			26 janvier	
- Travailler ensemble	1 jour			22 et 23 février	
- Apporter des solutions techniques	2 jours			2 mars	
Module 3					
- Conquérir un client actes 1 et 2	2 jours			29 mars	
- Conseiller les aides financières	1 jour			30 mars	
				26 et 27 avril	
				28 et 29 juin	
				1 <sup>er</sup> juin	
				Tous corps d'états	

# LES CRITERES DE PRISE EN CHARGE 2018

## CONSTRUCTYS

(Formation Continue des salariés des entreprises de moins de 10 salariés)

CAS GENERAL Nature de l'action de formation	Plafonds de participation		Frais annexes (forfait)
	Coûts pédagogiques horaires	Salaires chargés (forfait)	
Formation qualifiante technique BTP	30 €	13 €	8% des coûts pédagogiques x nb d'heures de formation
Formation de perfectionnement technique BTP	30 €	13 €	8% des coûts pédagogiques x nb d'heures de formation
Formation de perfectionnement hors technique BTP	22 €	13 €	8% des coûts pédagogiques x nb d'heures de formation

Pour construire votre projet et connaître les différents financements et établir vos demandes de financement CONSTRUCTYS, contactez votre correspondante locale CONSTRUCTYS, Corinne GAUDIN au 05.46.50.01.10 ou [corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr](mailto:corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr) pour un conseil en formation gratuit.

## FAFCEA

(Formation Continue des Artisans et des Conjointes)

Secteur Bâtiment			
FORMATIONS	Durée maximale (par stagiaire et par an)	Coût horaire maximum	Formation sur site
Stages Techniques (tous stages)	100 h	30 €	oui
Stages spécifiques au forfait	Prise en charge forfaitaire		
• permis de conduire : C ou CE, C1, C1E, CCPT, FIMO, EB, FCO	Prise en charge d'un permis par an et par entreprise dans la limite de 600 euros maximum		
Formations diplômantes	Prise en charge plafonnée à 5000 € par action et dans la limite d'un coût horaire maximum de 28 euros (après avis des commissions techniques)		
FRAIS ANNEXES	Secteur Bâtiment		
Transport	oui		
Hébergement	oui		

Pour toute information complémentaire ou établir vos demandes de financement FAFCEA,  
contactez votre service formation au 05.46.50.01.10 ou [corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr](mailto:corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr)

## Nos partenaires formation



### Votre Organisme de Formation Professionnelle

pour tous les actifs du BTP : Artisans, Chefs d'entreprise, Conjoint(s) (es), Salariés(es)

### Optimisez les compétences de votre entreprise

grâce à notre large choix de formations

- ☒ Techniques métiers tous corps d'état BTP.
- ☒ Eco-construction, Economies d'énergie, RGE (FEEBât, Réno Expert, Qualit'Enr, Praxibat).
- ☒ Accessibilité et adaptabilité des logements pour personnes à mobilité réduite (Marque HANDIBAT) .
- ☒ Bureautique et Informatique de gestion.
- ☒ Prévention des risques et Sécurité.
- ☒ Organisation et Gestion d'entreprise (Formations GEAB et REAB).

Retrouvez -nous sur

[arfab.fr](http://arfab.fr)

#### Vos contacts ARFAB

Isabelle : 05 45 95 03 88 (16 et 79).  
Ottavia : 05 17 74 12 74 (17 et 86).  
Guillaume : 06 51 87 29 77 - GEAB et REAB  
Clément : 05 49 55 44 53 - Réno Expert et PRAXIBAT.



Votre partenaire formations !

#### Pour toutes vos formations à la Mobilité et à la Sécurité

- CACES® : Logistique
- CACES® : Levage
- CACES® : Travaux Publics
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Echafaudage, Travail en hauteur
- Habilitation électrique
- Sensibilisation à la sécurité routière (récupération de points...)
- Permis de conduire toutes catégories
- FIMO/FCO



ECF Vienne - Tél. 05 49 08 93 18  
ECF Charente - Tél. 05 49 08 93 23  
ECF Charente-Maritime - Tél. 05 49 08 93 22  
ECF Deux-Sèvres - Tél. 05 49 08 80 35



Votre correspondante formation CAPEB 17 :

Mme Corinne Gaudin : [corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr](mailto:corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr)



[www.capeb-charente-maritime.fr](http://www.capeb-charente-maritime.fr)

**CAPEB** Charente-Maritime

107 av M. Crépeau BP 40065  
17003 LA ROCHELLE cedex 1  
Tél: 05.46.50.01.10

Courriel : [capeb@capeb-charente-maritime.fr](mailto:capeb@capeb-charente-maritime.fr)